

LE FOYER CANADIEN,

Recueil Littéraire et Historique,
Publié par une Association de Littérateurs
Canadiens sous la direction de

MM. L'abbé FERLAND,
L. J. C. Fiset,
O. CREMAZIE,
A. GERIN LAJOIE,
L'abbé H. R. CASGRAIN et
L. A. H. LARVE.

Paraîtra tous les mois à compter du 1er
janvier 1863, par livraison de 32 pages in-
octavo.

Si, au vingt décembre prochain, le nom-
bre des abonnés s'élève à 1,500, chaque
abonné recevra comme prime d'encourage-
ment, au commencement de janvier, un vo-
lume d'environ 400 pages maintenant sous
presse, contenant un choix des meilleurs
moreaux de littérature canadienne publiés
de 1850 à 1860.

Le tirage devant être limité au nombre
des abonnés, les personnes qui désirent
souscrire sont priées de le faire sans délai.

Prix de l'abonnement: UNE PIASTRE,
payable le ou avant le 20 décembre.

On s'abonne à Québec chez MM. Cré-
mazie, Hardy et Fréchette, libraires, et chez
M. George Desbarats, Jr., (Trésorier du
Foyer Canadien)—A Montréal chez MM.
Fabre et Gravel, Rolland et fils, Beauche-
min et Payette, libraires, et chez M. Léon
A. Globensky (coin des rues St. Lambert et
des Fortifications)—Des agents ont aussi
été nommés à Trois-Rivières, Saint-Hya-
cinthe, Sorel et Saint-Jean.

On peut également s'abonner par lettre
affranchie adressée au "Gérant du *Foyer
Canadien, Québec.*"

Les agents sont priés de transmettre le
ou avant le 20 de décembre au Trésorier ou
au Gérant le montant perçu par eux ainsi
que les noms et résidences des abonnés.

Dans les campagnes éloignées, MM. les
Curés ou missionnaires qui pourraient s'in-
téresser au succès du *Foyer Canadien* sont
autorisés à agir comme agents.

De plus, en dehors des villes, toute per-
sonne qui fera parvenir (*franco*) au Trésor-
rier ou au Gérant la somme de neuf piastres,
recevra dix exemplaires du *Foyer Cana-
dien* et des primes.

Toute communication relative à l'admini-
stration du Recueil peut être adressée au
"Gérant du *Foyer Canadien, Québec.*"

**NOUVEAU MARCHAND
A
SAINTE HELENE.**

A la demande de plusieurs personnes
influentes de cette paroisse et des pa-
roisses environnantes, le soussigné a cru
devoir établir un Magasin de Marchandises
Sèches, Grosseries, Quincailleries, etc., où
il vendra, pour de l'argent comptant, au

PRIX DE QUEBEC.

EDOUARD CHAPLEAU,
1er décembre, 1862. Marchand.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi
L tous les jours à 10. 00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction.....	à 10:30 A. M.
St. Jean Chrysostôme.....	10:45 "
St. Henri.....	11: 0 "
St. Charles.....	11:26 "
St. Michel.....	11:45 "
St. Valier.....	11:58 "
St. François, ou Berthier....	12:14 P. M.
St. Pierre.....	12:23 "
ST. THOMAS.....	12:42 "
Cap St. Ignace.....	1:03 "
L'ISLET.....	1:25 } "
	1:40 } "
Trois Saumons.....	1:48 "
St. Jean Port Joli.....	2:04 "
St. Roch.....	2:28 "
STE. ANNE.....	2:51 "
Rivière Ouelle.....	3:10 "
St. Denis.....	3:26 "
ST. PASCAL.....	3:43 "
Ste Hélène.....	4:03 "
St. Alexandre.....	4:24 "
RIVIERE-DU-LOUP.....	5:00 "

Les convois partent de la Rivière-du-
Loup tous les jours à 8. 00 A. M., arrivant à

St. Alexandre.....	à 8:41 A. M.
Ste. Hélène.....	9:05 "
ST. PASCAL.....	9:26 "
St. Denis.....	9:43 "
Rivière Ouelle.....	10:00 "
STE. ANNE.....	10:21 "
St. Roch.....	10:44 "
St. Jean Port-Joli.....	11:11 "
Trois Saumons.....	11:23 "
	11:38 "
L'ISLET.....	11:53 "
Cap St. Ignace.....	12:17 P. M.
ST THOMAS.....	12:42 "
St. Pierre.....	1:00 "
St. François, ou Berthier....	1:10 "
St. Valier.....	1:27 "
St. Michel.....	1:41 "
St. Charles.....	2:02 "
St. Henri.....	2:30 "
St. Jean Chrysostôme.....	2:45 "
Chaudière Junction.....	3:00 "
POINTE LEVI.....	3:30 "

C. FREER,

1er décembre 1862. Surintendant.

L'HYDROPULTE

ou
Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les in-
sectes des arbres, nettoyer les citernes, etc.
Cette pompe, à l'aide d'un seul homme,
lancera l'eau avec force à raison de huit
gallons par minute à une distance de cin-
quante pieds. A vendre par le soussigné,

CHAS. MOIZEN, Agent,
17, Rue St. Jacques, Baso-Ville, Québec.

1er août 1862.



Département des Terres de la Couronne

QUEBEC, 9 octobre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'envi-
ron 118,000 acres des terres publiques
situées dans le township de CHAPAIS,
PAINCHAUD et POHENEGAMOOK dans
le comté de KAMOURASKA, C. E., seront
offertes en vente à ceux qui y sont établis
ou qui ont l'intention de le faire, le et après
le vingtième jour de novembre prochain, à
raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser
à l'agent local, FLORENCE DEGUISE,
écrivain, à Ste. Anne de la Pocatière, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

QUINCAILLERIE.

LES soussignés ont l'honneur d'offrir au
public de la campagne leurs sincères
remerciements pour l'encouragement libéral
qu'ils en ont reçu, et prennent en même
temps l'occasion d'offrir à son choix :

Un assortiment considérable et varié de
MARCHANDISES NOUVELLES, consis-
tant en instruments agricoles, tels que
FAULX des premières fabriques d'Anglo-
terre et des Etats-Unis, FOURCHES,
PELLES, BÈCHES, FAUCILLES, etc.

Ferrures de maison de toute espèce,
VITRES, PEINTURES, HUILE, etc., etc.

—AUSSI,—

Un fonds extraordinaire de LAMPES à
l'HUILE DE CHARBON de toute sorte et
de tout prix.

AUX MARGUILLERS DES PAROISSES.

L'attention de ces Messieurs doit être
particulièrement dirigée sur de superbes
LUSTRES propres à l'ornement des églises,
qu'ils vendent à des conditions très-li-
bérales, et des petits burners très-écono-
miques pour le même usage.

BÉLANGER ET GARIÉPY. ©

Québec 9¹/₂ rue Lafabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No.
15, Rue St. Jean, en face de la Rue du
Palais, Québec.

**ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,**

TIENT son bureau au Village de Sainte
Anne de la Pocatière, le JEUDI de
chaque semaine, en la demeure de M.
DAVID LAVERGNE. Il espère, par son
assiduité et sa diligence, mériter la con-
fiance de tous ceux qui réclameront les
services de sa profession.

3 mai 1862.